

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE AGRICULTURE, RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT

N° d'agrément 2025/06/001/A

AGRÉMENT EN TANT QUE SYSTÈME D'ÉPURATION INDIVIDUELLE

Vu le Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau, notamment les articles R. 409 à 411, R. 412 à R. 413, modifiés par l'arrêté du Gouvernement wallon du 8 juillet 2021, R. 414, R. 415, R. 416, modifié par l'arrêté du Gouvernement wallon du 8 juillet 2021 et R. 417 ;

Vu l'avis référencé 2025/001 rendu par le Comité d'Experts pour l'assainissement autonome en date du 11 février 2025 ;

La Directrice générale du SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement décide ce qui suit :

Article 1er. L'agrément comme systèmes d'épuration individuelle, des systèmes d'épuration sous l'appellation commerciale « AQUAmax ® BASIC TYPE O et TYPE P » présentés par la société ATB Belgique sis Rue Ecomines, 13 à Spa pour des capacités de 5, 9, 12 et 16 équivalent-habitants est octroyé sous le numéro de référence 2025/06/001/A.

Les systèmes d'épuration individuelle « AQUAmax ® BASIC TYPE O et TYPE P » correspondent au principe et à la description repris en annexe du présent arrêté.

- **Art. 2.** Toute modification apportée au système d'épuration agréé par le fabricant doit être portée à la connaissance du Comité d'experts pour l'assainissement autonome qui juge de l'opportunité d'imposer une nouvelle demande d'agrément.
- Art. 3. Un recours en annulation pour violation des formes soit substantielles, soit prescrites à peine de nullité, excès ou détournement de pouvoir, peut être porté devant le Conseil d'Etat contre la présente décision par toute partie justifiant d'une lésion ou d'un intérêt. Le Conseil d'Etat section administration peut être saisi par requête écrite signée par l'intéressé ou par un avocat, et ce dans les 60 jours à dater de la notification ou de la publication de la

Art. 4. L'agrément est accordé pour cinq ans à dater de la signature de la présente décision.

Namur, le /3/5/25

présente décision.

Par délégation Jean-Pierre Godfrin Inspecteur général délégué

> Bénédicte Heindrichs Directrice générale

ANNEXE

Principe et description des systèmes d'épuration individuelle « AQUAmax ® BASIC TYPE O et TYPE P » présentés par la société ATB Belgique sis Rue Ecomines, 13 à Spa.

AQUAmax ® BASIC TYPE O et TYPE P

Capacités: voir Tableau 1

TYPE: système intensif

PRINCIPE:

Unité en 1 cuve à deux compartiments, fonctionnant sur le principe du réacteur séquentiel à boues activées (SBR). Le premier compartiment, à volume variable, joue le rôle de tampon (stockage temporaire des effluents avant traitement biologique) et assure le prétraitement. Le second compartiment fonctionne de manière séquentielle selon des cycles de 8 heures : alimentation /aération/décantation/soutirage/purge des boues. Les transferts (alimentation du tampon vers l'aérateur, évacuation de l'effluent clarifié, purge des boues en excès) sont gérés par l'organe de commande « ATBcontrol©3 connect ».

DESCRIPTIF TECHNIQUE:

Les caractéristiques de dimensionnement sont reprises dans le **Erreur! Source du renvoi introuvable.** ci-joint faisant partie intégrante de l'Annexe.

Cuve:

Pour les produits de type O

Cuves ovales en béton: Classe d'exposition XC4, XF1+XA2

Classe de résistance C35/45 Classe d'environnement EE3+EA2

CEM I/52.5 R/N

Pour les produits de type P

Cuves cylindriques en béton: Classe d'exposition XF1

Classe de résistance C35/45 Classe d'environnement EE3 CEM Portland 1/42.5 R

Dispositif de prétraitement :

Premier compartiment, de hauteur et de volume d'eau variables, dépendant du cycle de fonctionnement. Entrée par tuyau PVC, Ø 110 mm, au-dessus du niveau de l'eau et sortie par siphon Ø 40 mm amorcé 3 fois/cycle de 8 heures par la pompe multifonction ATB Lift2 montée sur châssis en polyéthylène (débit 8 m³/h).

Ventilation de diamètre 110 mm idéalement équipée d'un extracteur dynamique.

Dispositif de traitement et clarification :

Second compartiment, de hauteur et de volume d'eau variables. Entrée par siphon Ø 40 mm (3 fois/cycle de 8 heures) et sortie par pompage.

Fonctionnement séquencé, 3 cycles par jour (voir *Tableau 1*):

Alimentation: 3 fois par cycle, en début de mode 1 (mode « dénitrification »)

Traitement - Aération séquencée selon 2 modes (mode 1 = « dénitrification » - mode 2 = « aération »), par l'aérateur venturi AQUA 5S (560 W) à moteur submersible, monté sur châssis en polyéthylène.

Décantation

Soutirgae de l'effluent clarifié par la pompe multifonction ATB Lift2.

Gestion des boues :

(prétraitement).

Extraction des boues secondaires du traitement vers le prétraitement par la pompe ATB Lift2 (Æ 10/15 mm, débit 8 m³/h) montée sur châssis en polyéthylène : 1 fois par cycle, juste après la première période d'aération du mode 2. Les boues primaires et secondaires sont stockées dans la première cuve

Commande et détection des dysfonctionnements :

Arrêt de la pompe et de l'aérateur en cas de surchauffe (sécurité thermique du moteur) avec redémarrage automatique après refroidissement suffisant.

La station est pilotée par un automate « ATBcontrol® 3 connect » enregistrant les temps de fonctionnement des organes électromécaniques, défauts et les mises hors tension de la station dans un journal. L'organe de commande est équipé d'une alarme sonore et lumineuse.

Les informations peuvent être consultées sur l'écran de l'organe de commande ou par l'intermédiaire d'un navigateur Internet (par ex. avec un smartphone ou une tablette) via WiFi-Direct.

Accessibilité :

Regard de visite \varnothing 60 cm (type O) ou 60 x 60 cm (type P) à cheval sur les deux compartiments.

Dispositif d'échantillonnage

Bouteille d'échantillonnage (1,5L) insérée dans la canalisation d'évacuation de l'effluent.

Information à l'intention de l'usager :

Le produit est accompagné des documents suivants référencés :

Toute modification éventuelle devant faire l'objet d'une nouvelle version.

Guide de mise en œuvre - Unités d'épuration individuelle AQUAmax® BASIC Type O – Modèles pour 5, 9 et 16 EH – Version du 17 janvier 2025 – 23 pages + annexes (40 pages)

ΕT

Guide d'exploitation - Unités d'épuration individuelle AQUAmax® BASIC Type O - Modèles pour 5, 9 et 16 EH - Version du 27 septembre 2024 - 21 pages + annexes (72 pages)

OU

Guide de mise en œuvre - Unités d'épuration individuelle AQUAmax® BASIC Type P – Modèles pour 5, 9, 12 et 16 EH – Version du 17 janvier 2025 – 23 pages + annexes (40 pages)

ΕT

Guide d'exploitation - Unités d'épuration individuelle AQUAmax® BASIC Type P – Modèles pour 5, 9, 12 et 16 EH – Version du 27 septembre 2024 – 21 pages + annexes (72 pages)

Tableau 1 : Caractéristiques de dimensionnement

7,0000	11 11		9 FH		12 FH	16 EH	
t in		D		D		С	Д
type Forms de la ciive	ovale	cylindriane	ovale	cylindriaue	cvlindriaue	ovale	cylindrique
Modèle	000 9 0	P 7 500	0 10 000	P 10 000	P 13 700	0 15 000	P 15 500
	PRETRAITEMENT	—					
Hauteur d'eau max (m)	1,49	1,42	1,63	2,41	2,10	1,99	2,40
Hauteur de transfert vers le traitement (m)	1,15	1,11	1,22	1,85	1,63	1,40	1,80
Hauteur max de stockage des boues (m)	0,85	0,81	0,92	1,55	1,33	1,10	1,50
Surface (m²)	2,39	2,44	3,60	2,44	3,77	3,78	3,17
Volume à Hmax (m³)	3,6	3,5	5,9	5,9	7,9	7,5	7,6
	TRAITEMENT ET CLARIFICATION	CLARIFICATION	_				
Hauteur d'eau min (m)	1,15	1,11	1,22	1,85	1,63	1,40	1,80
Hauteur d'eau max (m)	1,40	1,34	1,53	2,26	1,97	1,81	2,17
Hauteur d'eau de débordement (m)	1,70	1,74	1,65	2,46	2,16	2,00	2,46
Surface (m²)	1,16	1,30	1,68	1,30	2,09	2,38	2,70
	SEQUENCES ⁽¹⁾						
Amorcage de l'alimentation (sec)	7						
Aération séquencée mode 1	10 min OFF/10 sec ON	sec ON					
Durée de la phase (min)	45						
Aération séquencée mode 2 Durée de la phase (min)	0,4 min ON/7,1 min OFF 75	min OFF	0,8 min ON/6,7 min OFF	I/6,7 min	1,0 min ON/6,5 min OFF	1,3 min ON/6,2 min OFF 75	5,2 min OFF
Dalee de la pilase (iliii)	0.		75		75		
Purge de boues (après la première sémience aérée) (sec.)	т		'n		9	∞	
Amorçage de l'alimentation (sec)	7						
Aération séquencée mode 1	10 min OFF/10 sec ON	sec ON					
Durée de la phase (min)	45						
Aération séquencée mode 2 Durée de la phase (min)	0,4 min ON/7,1 min OFF 75	min OFF	0,8 min ON/6,7 min OFF 75	1/6,7 min	1,0 min ON/6,5 min OFF 75	1,3 min ON/6,2 min OFF 75	5,2 min OFF
Amorçage de l'alimentation (sec)	7						

Aération séquencée mode 1	10 min OFF/10 sec ON			
Durée de la phase (min)	45			
		0,8 min ON/6,7 min	1,0 min ON/6,5	1,0 min ON/6,5 1,3 min ON/6,2 min OFF
Aeration sequencee mode 2	0,4 min ON/ /,1 min Orr	OFF	min OFF	75
Durée de la phase (min)	75	75	75	
			7	7
Décantation (min)	117	114	717	TIO
Soutirage de l'effluent (min)	3	9	8	10

(1) : succession des phases d'un cycle de traitement de 8 heures, 3 cycles/jour

Vu pour être annexé à la décision portant agrément des systèmes « AQUAmax ® BASIC TYPE O et TYPE P » présentés par la société ATB Belgique sis Rue Ecomines, 13 à Spa.

Namur, le _ 13/5/25

Par délégation Jean-Pierre Godfrin Inspecteur général délégué Bénédicte Heindrichs

Directrice générale